

B.2

Favoriser les travaux de groupes
au sein du réseau techniqueCAPRINS
+ OVINS LAIT

- **Contexte :**

L'efficacité du dispositif d'accompagnement technique est une des clés pour l'amélioration des performances des élevages. Or, pour entretenir la compétence et le dynamisme du réseau régional des intervenants techniques, il est important de susciter les échanges et les travaux partagés.

En 2013, les responsables professionnels de Caprin Rhône-Alpes et du PEP caprin ont réfléchi ensemble pour améliorer l'articulation entre les dispositifs du PEP caprin et celui du CROF. Il a ainsi été décidé de réaffirmer le rôle de courroie de transmission des techniciens dans la diffusion des résultats des actions du PEP et dans la remontée des préoccupations techniques de terrain. La nouvelle organisation s'appuie sur le « groupe technique régional » caprin, constitué de l'ensemble des intervenants techniques caprins de la région, confortés par un appui scientifique. Ce Groupe Technique Régional est réuni annuellement d'une part sur les thématiques « élevage », d'autre part sur les thématiques « fromagerie », pour remonter et prioriser les préoccupations, identifier les actions à mener relevant de la recherche et organiser la réponse aux questions de développement (outils de conseil, formation, communication technique...).

A l'issue des réunions du groupe technique régional, un certain nombre de projets sont ainsi formalisés, et orientés, selon leur nature, soit sur le PEP, soit sur le CROF, ces actions constituant un ensemble coordonné intitulé « programme technique caprin régional ». Pour illustration, les travaux menés en 2013 ont permis de retenir trois projets qui ont été conduits dans le cadre du Volet A.3 Réseau technique du CROF en 2014 : mise en place et animation d'un groupe régional de techniciens sur l'accompagnement technico-économique des éleveurs caprins, diffusion de la méthode Cap Cellules, et sensibilisation des éleveurs caprins à l'importance de la connaissance du statut sanitaire de leur troupeau.

Pour les années à venir, les professionnels tiennent à maintenir la dynamique ainsi instaurée au travers du « **Groupe Technique Régional** » et des « **groupes de projet** ».

En outre, ils considèrent que certaines de leurs préoccupations justifient la mise en place de groupes thématiques permanents.

- **Résumé de l'action : Soutien aux travaux de groupes au sein du réseau technique régional : Groupe Technique Régional, groupes thématiques permanents et groupes de projets.**

- **Objectifs :**

- Consolider la compétence et l'efficacité du réseau technique et favoriser les échanges entre techniciens
- Améliorer l'articulation entre travaux de recherche et actions de développement
- Garder l'initiative en termes de méthodes et outils de développement
- Maintenir une expertise régionale sur certains sujets

- **Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :**

1. Groupe Technique Régional : on propose une réunion annuelle du GTR sur les thématiques « élevage » et une réunion annuelle sur les thématiques « fromagerie ». Les techniciens et intervenants se répartissent dans les deux réunions selon leurs compétences et centres d'intérêts respectifs. Les GTR sont confortés par un appui scientifique (Institut de l'Élevage).

On prend en compte le temps de réunion des participants.

2. Groupes thématiques permanents : ils sont constitués de techniciens référents sur la thématique, issus d’une diversité de structures pour favoriser l’échange.

Quatre thématiques ont été retenues comme devant faire l’objet de groupes permanents :

Thématique	Animateurs thématiques pressentis	
	Animateur	Structure
Coûts de production	Anne EYME-GUNDLACH	Ch. d’Agriculture de la Drôme
Maîtrise des concentrations cellulaires	Benjamin DELTOUR	GDS de la Drôme
Alimentation-herbe-pâturage	Philippe THOREY	PEP caprin
Problématiques fromagères	Sylvie MORGE	PEP caprin

Les objectifs et missions des groupes thématiques :

Thématique	Objectifs et missions du groupe
Coûts de production	<ul style="list-style-type: none"> - formation continue des techniciens sur la méthode et l’utilisation des outils, appropriation du nouvel outil multi-filières - répondre aux questions des techniciens et leur apporter ponctuellement un appui - points de repère technico-économiques, références, valorisation régionale des résultats des coûts de production - espace permettant aux techniciens des échanges d’expériences, des réflexions communes, par exemple sur l’interprétation des résultats, les pistes de conseil, les méthodes de valorisation collective et d’animation de groupes d’éleveurs,...
Maîtrise des concentrations cellulaires	<ul style="list-style-type: none"> - appui à la mise en œuvre de l’action A.2.3 Accompagner les éleveurs sur l’enjeu cellules, - analyse des tableaux d’étapes Cap cellules et des comptes-rendus des Plans cellules remontés dans le cadre de l’action A.2.3 - suivi et évolution de la méthode Cap cellules - veille, suivi des programmes expérimentaux - échanges d’expériences, information-formation des techniciens - communication auprès des éleveurs
Alimentation-herbe-pâturage	<ul style="list-style-type: none"> - contribution à l’adaptation de l’outil Dialog dans le cadre de l’action B.7 - information-formation, entretien des compétences des techniciens, échanges avec des intervenants-experts - veille, suivi des programmes en cours et des outils de développement mis au point dans d’autres filières / d’autres régions
Problématiques fromagères	<ul style="list-style-type: none"> - échanges d’expériences, information-formation, entretien des compétences des techniciens fromagers - analyse des comptes-rendus des suivis techniques mis en œuvre dans le cadre de l’action A.3.3 - appropriation des résultats expérimentaux et traduction dans des outils de développement, de diffusion aux producteurs

On prend en compte le temps consacré par l’animateur thématique et le temps de réunion des membres du groupe thématique permanent.

3. Groupes de projet : ce sont des groupes ponctuels, constitués suite aux GTR annuels, afin de mettre en œuvre un projet de développement dans le cadre du programme technique caprin régional. Ils sont animés par un chef de projet.

On prend en compte le temps consacré par le chef de projet et le temps de réunion du groupe de projet.

- **Calendrier de l'action** : sur la durée du CROF, soit du 16/10/15 au 15/10/19
- **Bénéficiaires** : structures employant les animateurs thématiques et les chefs de projet, structures employant les techniciens participant aux réunions des groupes
- **Partenaires** : Institut de l'Élevage, PEP caprin
- **Dépenses subventionnables** : coûts internes, ou le cas échéant coûts externes de mise à disposition
Qu'ils soient justifiés par un calcul de coûts internes ou par une facture, les coûts de journée ne sont pris en compte qu'à concurrence de 450 € par jour.
- **Justificatifs à fournir par les bénéficiaires** : justificatifs des coûts internes, factures pour les coûts externes, compte-rendu d'activité des animateurs thématiques et des chefs de projet, feuilles d'émargement aux réunions des groupes.
Le logo de la Région devra être apposé sur tout document de diffusion.
- **Cadre réglementaire** : hors régime d'aides d'État ou autre (analyse/opération)
- **Budget prévisionnel annuel à titre indicatif** :

Nature des dépenses	Taux d'aide	Répartition annuelle des coûts					TOTAL
		2015 à partir du 16/10/15	2016	2017	2018	2019 jusqu'au 15/10/19	
Groupes Techniques Régionaux	40%	0 €	7 570 €	7 570 €	7 570 €	7 570 €	30 280 €
Animateurs thématiques	60%	6 535 €	21 300 €	19 950 €	17 600 €	11 065 €	76 450 €
Groupes thématiques permanents	40%	3 975 €	19 920 €	17 995 €	16 070 €	9 505 €	67 465 €
Chefs de projet	60%	1 125 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	3 375 €	18 000 €
Groupes de projet	40%	2 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	2 000 €	16 000 €
Coût total de l'action		13 635 €	57 290 €	54 015 €	49 740 €	33 515 €	177 915 €
Montant de l'aide Région		6 986 €	28 076 €	26 496 €	24 316 €	16 294 €	102 168 €

- **Co-financements** : autofinancement par les structures employant les animateurs thématiques et les chefs de projet, autofinancement par les structures employant les techniciens et intervenants techniques participant aux réunions des groupes
- **Évaluation** :

INDICATEURS (de réalisation et de résultats)	
• Animation	Nombre de jours consacrés par les animateurs thématiques et les chefs de projet
• Groupes techniques	Nombre de réunions Nombre de participants
• Projets	Nombre de projets mis en œuvre